

En France, la sûreté nucléaire repose sur 4 principaux acteurs

La sûreté nucléaire recouvre l'ensemble des dispositions techniques et les mesures d'organisation prises en vue de prévenir les accidents ou d'en limiter les effets.

			
EXPLOITANT	AUTORITÉ DE SÛRETÉ	EXPERT PUBLIC	SOCIÉTÉ CIVILE
Responsable de la sûreté de son installation	Autorise Contrôle Informe le public	Analyse Étudie Conseille	Informe le public Questionne Échange



Nous sommes 34 Cli en France, regroupées au sein de l'Anccli, notre fédération nationale.



PALUEL ET PENLY, LES DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Situées toutes les deux en bord de mer, ces deux centrales sont exploitées par EDF. L'activité nucléaire est réglementée et contrôlée en permanence.

PALUEL



- Description : **4 unités de production d'une puissance de 1300 MW chacune**
- Mise en service : **entre 1984 et 1986**
- Production : **près de 7 % de la production nucléaire française**

PENLY



- Description : **2 unités de production d'une puissance de 1300 MW chacune**
- Mise en service : **entre 1990 et 1992**
- Production : **près de 4% de la production nucléaire française**



L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure en tout indépendance et au nom de l'État le contrôle des centrales. En moyenne, elle assure 18 inspections par an sur le site de Penly et 22 sur le site de Paluel. Ces inspections font toutes l'objet d'une lettre de suite publiée sur le site internet de l'ASN.

Alerte nucléaire : les six réflexes à connaître

Le risque nucléaire ne doit pas être négligé. Les six réflexes énoncés doivent être assimilés, compris et expliqués à vos proches.

1

Se mettre à l'abri dans un bâtiment

Quand l'alerte retentit, restez chez vous ou entrez dans un bâtiment en dur et clos. Fermez les portes, les fenêtres, coupez tous les systèmes de ventilation, chauffage, air conditionné.



Se tenir informé(e)

Les autorités donneront rapidement des consignes. Branchez la radio (France bleu ou France info), allumez la télévision ou consultez le site internet de la préfecture.



2

3

Ne pas prendre de risque

Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche. Les enseignants, personnels éducatifs auront mis à l'abri vos enfants. Pensez aussi à rentrer vos animaux domestiques.



Limiter ses communications téléphoniques

Avoir envie de prendre des nouvelles à ses proches ou en donner est normal mais les réseaux seront vite saturés si tout le monde passe des communications. Laissez votre portable de côté, sauf si vous avez besoin de secours.



4

Prendre des comprimés d'iode

Attendez les instructions du préfet pour prendre le comprimé d'iode, qui, pourra protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif.



5

Se préparer à une éventuelle évacuation

Selon la nature de l'accident nucléaire, le préfet peut ordonner l'évacuation de tout ou partie du territoire concerné. Il est utile de préparer un kit d'évacuation comprenant des photocopies des papiers les plus importants, ordonnances des traitements en cours, vêtements.



6

clin76.fr

La commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et Penly

NOTRE MISSION, VOUS INFORMER



TRANSPARENCE | INDÉPENDANCE | INFORMATION
CONCERTATION | EXPERTISES | SUIVI | ÊTRE À L'ÉCOUTE



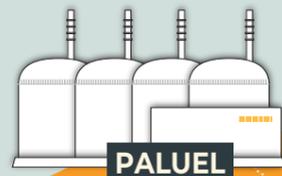
clin76.fr

HABITEZ-VOUS PRÈS

D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE ?

Si vous habitez dans les communes répertoriées sur la carte, vous êtes alors situé(e) dans un périmètre concerné par un plan particulier d'intervention (PPI). Savez-vous ce que cela signifie ?

Si un accident nucléaire devait se produire et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et appliquerait le plan particulier d'intervention (PPI). Ce plan est un document établi par l'État pour organiser au mieux les secours et les moyens à mettre en œuvre pour protéger les personnes, les biens et l'environnement à l'extérieur du site.



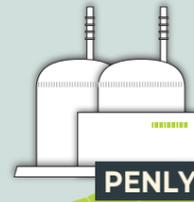
PALUEL

CHIFFRES CLÉS

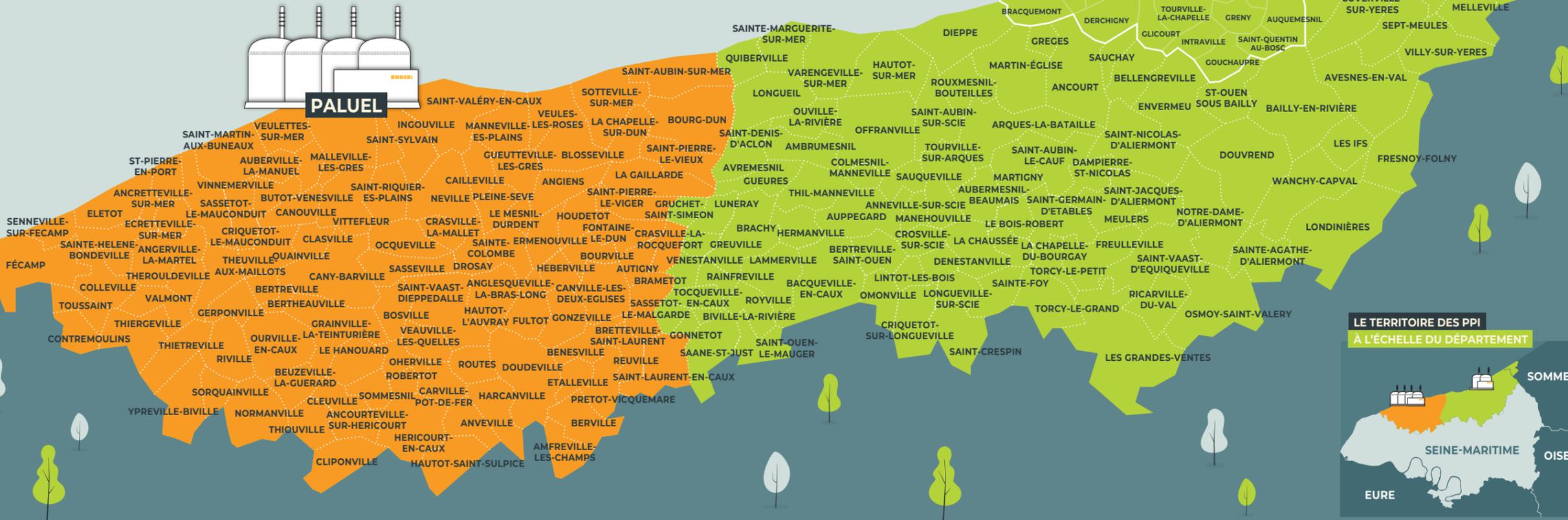
2 RÉGIONS **2** DÉPARTEMENTS **2** PPI

210 COMMUNES
104 106

193 000 HABITANTS



PENLY



LE TERRITOIRE DES PPI À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT



QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1990, nous sommes une instance indépendante et pluraliste. Nous constituons un lieu de débat et d'échanges sur le fonctionnement et l'activité des deux centrales nucléaires situées en Seine-Maritime.

TRANSPARENCE, INDÉPENDANCE, INFORMATION, CONCERTATION, EXPERTISES, SUIVI, ÊTRE À L'ÉCOUTE GUIDENT NOTRE ACTION.

Nous sommes des représentants de la société civile, nommés ou désignés par le président du département de la Seine-Maritime.

Organisation syndicales de salariés des 2 sites nucléaires



Personnes qualifiées ou représentants du monde économique

Associations environnement

Retrouver la liste complète des membres sur le site internet de la Clin : www.clin76.fr.

QUE FAISONS-NOUS POUR VOUS ?

Nous échangeons et partageons les informations, confrontons les points de vue pour mieux comprendre le fonctionnement des 2 centrales nucléaires de Paluel et Penly.

Nous nous devons également de vous informer de manière transparente sur l'activité de ces 2 sites et sur tout évènement pouvant y survenir.

À QUOI RESEMBLENT NOS MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

- Suivi des incidents et transmission des questionnements aux 2 exploitants nucléaires et à l'ASN
- Émission d'avis et participation aux enquêtes et consultations publiques (ex : PPI).
- Participation en tant qu'observateurs aux inspections de l'ASN et aux exercices nationaux organisés par la Préfecture sur les deux CNPE.
- Réalisation d'expertises indépendantes et de nos propres prélèvements et analyses dans l'environnement.
- Mobilisation aux côtés de l'État, de l'ASN et de l'IRSN pour relayer les sujets d'actualité, en particulier les campagnes de distribution des comprimés d'iode qui ont lieu tous les 7 ans.
- Organisation tout au long de l'année de réunions techniques, de visites à thèmes, de formations afin d'améliorer nos connaissances et nos compétences.

Comment nous contacter ?

www.clin76.fr
clin.paluel.penly@seinemaritime.fr
02 32 81 68 70
Clin Paluel-Penly
Direction de l'environnement
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
CS 56 101, 76101 Rouen Cedex

Comment vous informer ?

Lors de nos réunions publiques, gratuites et ouvertes à tous, organisées au moins 1 fois par an sur un sujet d'actualité



Via nos lettres d'information distribuées chez vous et sur notre site internet régulièrement mis à jour (résultats de nos travaux et de notre activité)

